

EPREUVES DEPARTEMENTALES – SALLE CLUB

Epreuve : _____

Nombre de tables : _____

Club organisateur : _____

Date : _____ Horaires : _____

Adresse de la salle _____

1) Juge-Arbitre : _____ ☎ : _____

2) Responsable compétition : _____ ☎ : _____

3) Responsable matériel : Claude ALLEGUEDE ☎ : 02.40.48.52.05 / 06.19.19.54.84

Contactez les responsables 2 et 3 environ 2 semaines avant la compétition

◆ Equipement obligatoire de la salle :

- Salle chauffée
- Sol avec revêtement sportif
- Vestiaires - Douches
- Infirmerie : trousse de secours, n° de téléphone d'urgence
- Sonorisation

◆ Organisation :

- Balles (fournies par le Comité départemental)
- 1 arbitre du club organisateur pour aider à la table d'arbitrage
- 1 personne du club pour assurer l'affichage des résultats
- Prévoir une personne pour prendre des photos de la compétition**
- Prévoir au minimum 6 personnes pour assurer une bonne organisation

◆ Matériel :

- Marqueurs (en fonction du nombre de tables + 2 en dépannage)
- Séparations
- Plaquettes et crayons
- Corbeilles
- Serpillières
- Numéros des tables
- Chaises (1 par aire de jeu)
- Chaises ou Bancs pour les coaches
- Estrade pour les J-A et les arbitres avec 2 tables
- Table de présentation des récompenses
- Podium pour la remise des récompenses

◆ Récompenses :

- Coupes, médailles (Comité départemental)
- Lots, fleurs, cadeaux (au bon vouloir du club organisateur)

◆ Divers :

- Bar
- Restauration
- Presse écrite (Club organisateur ou Comité Départemental)
- Affiches, programmes, invitations (Comité départemental)
- Vin d'honneur (Club organisateur ou Comité départemental)
- Papier à en-tête du club pour facturation éventuelle
- Chèque de caution de 150 € en cas de prêt de matériel par le Comité